

## COMPTE RENDU DU DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES ET DE LA COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2019

### Orientations budgétaires 2020

Depuis 2015, la majorité départementale s'emploie à développer des actions régulières au service des habitants de l'Oise. En 2020, notre ambition reste constante malgré les contraintes imposées par l'Etat.

Après une année 2019 marquée par une nouvelle hausse du montant du RSA décidée unilatéralement par l'Etat, les dépenses sociales obligatoires devraient être impactées en 2020 par la réforme de l'assurance chômage et l'augmentation prévisible du nombre de mineurs étrangers non accompagnés (MNA).

En 2021, le transfert de la part départementale du foncier bâti au profit des communes, elles-mêmes privées de la taxe d'habitation, constituera une nouvelle atteinte au principe de libre administration des collectivités locales. En effet, si le gouvernement met en œuvre ce projet, les départements deviendront presque intégralement dépendants des dotations qui leur seront allouées par l'Etat. Dès lors, nous serons encore plus exposés qu'aujourd'hui au risque de ne pas disposer des moyens nécessaires à la mise en œuvre des politiques dont nous avons la responsabilité. A court ou moyen terme, les compensations promises risquent, comme c'est presque toujours le cas, de ne pas être à la hauteur des recettes perdues.

Néanmoins en 2020, nous nous attacherons encore à mettre en œuvre des actions complémentaires afin de toujours mieux répondre aux besoins des habitants de l'Oise.

#### Dans le domaine social :

- Nous poursuivrons la mise en œuvre du Plan Oise séniors, en nous appuyant sur le schéma départemental de l'autonomie. En particulier, nous soutiendrons les interventions des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) en milieu rural.
- Nous poursuivons une politique volontariste dans le domaine de l'insertion, marquée par la mise en œuvre de RSA objectif emploi, qui encourage l'engagement des bénéficiaires du RSA dans des activités bénévoles.

#### Au service des territoires :

- Nous poursuivons la politique d'aide aux communes, avec de nouveau 50M€ d'autorisations de programmes, et des modalités toujours plus incitatives, notamment pour la préservation du patrimoine public – via le dispositif « Sauvons notre patrimoine »
- Nous mettrons en œuvre une aide adaptée pour la création de logements locatifs sociaux dans les communes rurales, en zone C.
- Nous lancerons la construction ou l'extension de trois casernes de pompiers à la Chapelle en Serval, Précy sur Oise et La Chapelle aux Pots.
- Nous étendrons encore les actions du Plan Oise santé contre la désertification médicale avec notamment la création de bourses pour inciter les étudiants en médecine à choisir l'Oise dès la fin de leur cursus.

#### Au service de tous les habitants :

- Nous accompagnerons les porteurs de projets pour faire de l'Oise un département doté des meilleures infrastructures sportives, prêtes pour l'accueil de délégations Olympiques en 2024.
- Nous développerons de nouvelles actions éducatives pour éduquer les collégiens à la citoyenneté.

## **L'Oise engagée dans le développement durable avec des actions concrètes pour tous !**

L'impératif d'un développement réellement durable se fait sentir davantage d'année en année. Il s'agit à la fois d'une question de santé publique, et d'une question de responsabilité à l'égard des prochaines générations.

- ❖ Propriétaire de 370 hectares d'espaces naturels, notre collectivité fait en sorte de les valoriser au mieux pour qu'ils permettent à chacun, et notamment aux enfants, de prendre conscience des richesses et de la fragilité de notre environnement. C'est pour cela qu'un partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie a été élaboré pour valoriser le marais de Sacy, dont les ressources sont trop peu connues.
- ❖ Le Conseil départemental est aussi engagé au service des Oisiens, pour favoriser les économies d'énergie.  
Pour cela, plus de 4,4M€ ont été mobilisés en 2018 pour soutenir la rénovation des logements sociaux de l'Oise. Au service des propriétaires privés, une « prime accession verte », qui peut atteindre 6 000€ par foyer, a été instaurée. Elle soutient la réalisation de travaux d'efficacité énergétique et complète l'aide aux travaux de rénovation à destination des propriétaires modestes.
- ❖ C'est aussi dans une optique de développement durable que le Conseil départemental encourage la pratique sportive, qui concourt à la forme physique et morale.  
Plus de 60 000 jeunes Oisiens ont ainsi bénéficié du Pass'sports l'an dernier.
- ❖ Enfin, le Conseil départemental poursuit une politique de maîtrise de ses dépenses d'énergie, tant celles générées par sa flotte automobile, réduite de près de 15 % depuis 2015, que par les immeubles qu'il occupe. C'est pour cela notamment qu'un marché global de performance a été mis en place dans les 66 collèges de l'Oise qui appartiennent au Département ; il doit permettre de réduire de 15 % au moins la consommation d'énergie en dix ans.

En parallèle de ce bilan, le Conseil départemental a voté le soutien au lancement du troisième plan de gestion du Site du Mont Ganelon, espace naturel sensible, à hauteur de 11 000€ pour l'année 2019.

## **L'Oise dynamique : le réseau routier au centre des priorités**

L'organisation actuelle du service de viabilité hivernale requérant 2 agents par camion de salage, rendait l'organisation des astreintes délicates.

Ainsi, a été votée la conduite sans accompagnateur des Ensembles de Service Hivernal (ESH) en l'absence de neige.

En cas d'épisodes neigeux, il y aura deux agents par camion grâce à la mobilisation des agents d'astreinte ou volontaires. Cela se justifie par la présence de la lame, rendant la conduite plus difficile.

## **L'Oise engagée pour la jeunesse**

- ❖ Dans le cadre de l'aide à la création de Maisons d'assistantes maternelles, un soutien financier de 5 900€ au total a été voté pour la création de deux structures.
- ❖ Une subvention de 5 000€ par an a également été votée pour un relais d'assistantes maternelles porté par le centre communal d'action sociale de Crépy-en-Valois et couvrant 10 communes.

## **L'Oise dynamique : les collèges de l'Oise au cœur de la politique départementale**

Les 5 lots du marché de suppléance dans les collèges ont été octroyés, conformément aux propositions de la commission d'appel d'offres. Ce marché doit permettre de généraliser la suppléance des agents malades par des personnes en insertion, en s'appuyant sur des organisations capables de réagir rapidement. Ce marché est ainsi doublement vertueux en permettant un remplacement rapide des personnes absentes quand c'est nécessaire, et en participant à l'insertion de bénéficiaires du RSA.

## **L'Oise soutient le monde agricole**

Dans le cadre de la nouvelle aide à la diversification des exploitations agricoles, 3 subventions ont été votées pour un montant de 25 000€ au total.

## **L'Oise solidaire : un département au service des plus fragiles**

Dans la continuité du nouveau schéma départemental de l'autonomie des personnes, approuvé le mois dernier, ont été votés :

- ❖ 30 000€ pour soutenir la création de deux nouveaux groupes d'entraide mutuelle (GEM) à Clermont et Beauvais. Ils compléteront le maillage constitué par les 3 GEM déjà soutenus par le Conseil départemental.
- ❖ 30 000€ à destination du Centre d'Accompagnement et de Formation à l'activité utile (CAFAU) qui accompagne des personnes handicapées vers l'emploi.
- ❖ 7 500€ pour le développement de collections adaptées aux enfants handicapés dans les bibliothèques.
- ❖ 3 000€ pour le programme PHARES d'accompagnement d'étudiants en situation de handicap, porté notamment par UniLaSalle et l'ESCOM.
- ❖ 100 000€ pour le soutien à un projet d'habitat inclusif porté par l'UNAPEI.
- ❖ 60 000€ pour des prestations d'accompagnement individualisé, réalisées par l'association Nouvelle forge. Elles doivent permettre d'offrir à la MDPH des solutions complémentaires pour la prise en charge de jeunes ou d'adultes dans des situations complexes.
- ❖ 40 000€ pour soutenir le lancement de la résidence Arcs en ciel, à Compiègne, qui accueille 8 personnes en situation de handicap, et propose des animations, ainsi qu'une présence effective à plein temps, pour répondre aux besoins des personnes handicapées.
- ❖ 20 000€ pour un projet d'habitat partagé porté par le CSR de Froissy et Crèvecœur.

## **L'Oise soutient la pratique sportive**

Notre collectivité se mobilise depuis déjà deux ans pour faire de l'Oise un territoire accueillant pour les délégations qui participeront, en 2024, aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Pour cela, nous avons lancé le projet Oise 24.

Le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, afin de faire participer les territoires de France à ce grand événement sportif, a créé le label Terre de Jeux 2024.

L'obtention de ce label est conditionnée à un certain nombre d'engagements des territoires candidats :

- ❖ L'engagement, pour promouvoir la manifestation auprès de ses administrés.
- ❖ L'héritage, pour que cet événement bénéficie durablement, à travers les équipements et le soutien au monde sportif, à toute la population.
- ❖ La célébration, pour que les Jeux soient une grande fête populaire sur le territoire.

Souhaitant obtenir ce label, qui traduirait son engagement, le Département a déposé un dossier de candidature auprès du Comité d'organisation « Paris 2024 ». Une convention, travaillée en collaboration avec les services du Comité d'organisation « Paris 24 » a été approuvée. Elle précise les engagements du Conseil départemental pour les trois volets requis pour l'obtention du label.

La convention d'engagement a été officiellement signée le 21 novembre dernier.

## SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AU CANTON DE COMPIÈGNE 1

### ❖ Animation locale :

- 100 € à l'association Le Souvenir Français de Trosly-Breuil pour diverses manifestations au cours de l'année 2019, subvention reversée au Comité d'Attichy.

### ❖ Nouveau schéma départemental de l'autonomie des personnes :

- 40 000 € à l'association « Arcs en Ciel » à Compiègne dans le cadre de la participation aux coûts de poste de la personne en charge de la supervision de la résidence et de la personne présente la nuit,
- 30 000 € à l'association « Un autre regard » à Margny-lès-Compiègne dans le cadre de son soutien en faveur des personnes en situation de handicap.

### ❖ Environnement :

10 968 € au SIVU du Mont Ganelon pour la participation au projet de renouvellement du plan de gestion 2019-2024.

### ❖ Autonomie des personnes – Dispositifs innovants en EHPAD :

- 11 319 € à la Résidence Pillet Will d'Attichy,
- 8 252 € à la Résidence Les Jardins de Nampcel.

- ❖ Attribution d'un PC portable et d'une imprimante dans le cadre de la réforme de matériel à l'association Le Souvenir Français de Trosly-Breuil.

**Un sportif de haut niveau a bénéficié d'une bourse de 540 €, dans le cadre du soutien au sport de haut niveau.**



Danielle CARLIER



Eric de VALROGER